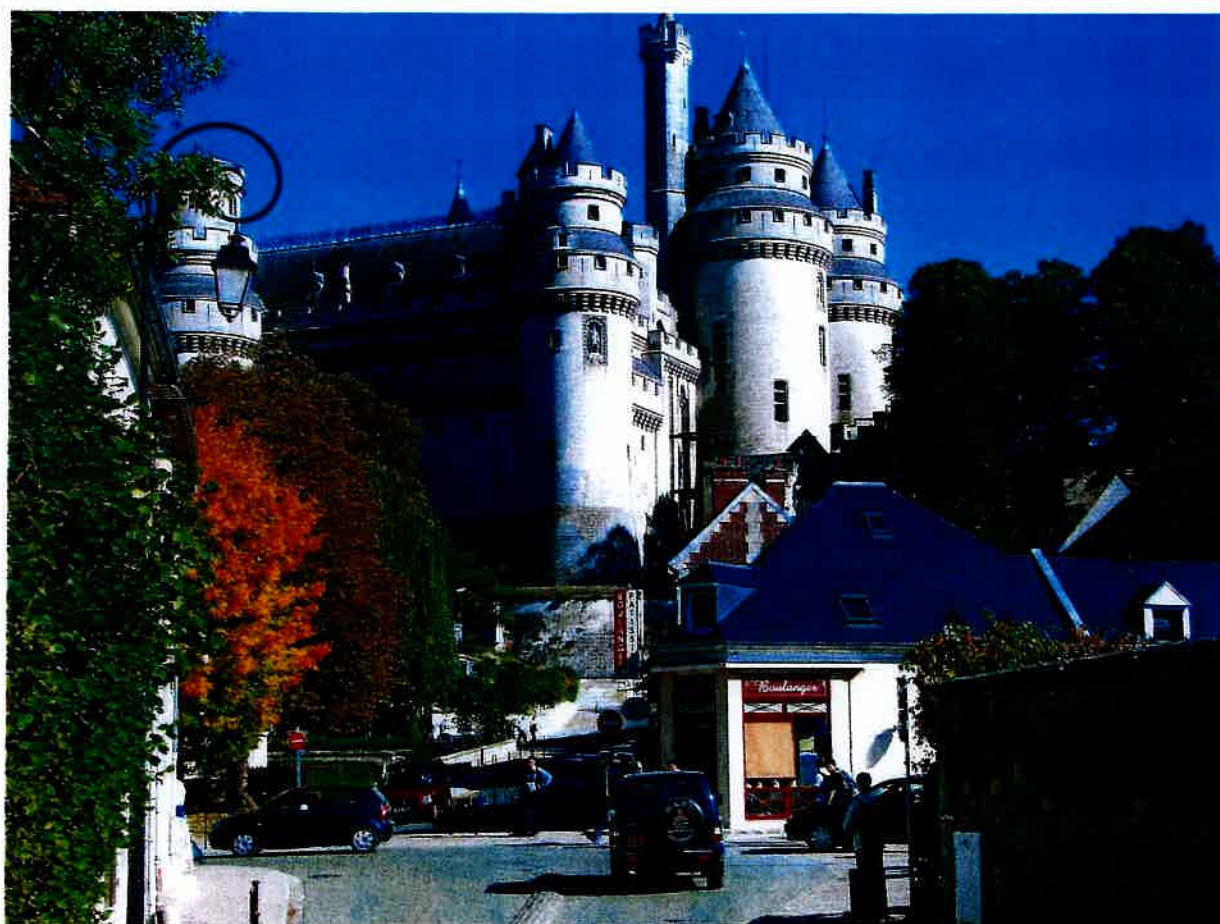


# PROJET EDUCATIF

## Des accueils de loisirs et périscolaire



de la commune de PIERREFONDS

# Sommaire

## Préambule

### A- L'orientation éducative

A-1- Objectif transversal

A-2- Objectifs généraux

A-3- Moyens

A-4- Objectifs de la structure

### B- Moyens pour le fonctionnement

### C- Equipe de travail

### D- L'évaluation

D-1 Les critères

D-2 Les outils

# Préambule

La commune de Pierrefonds est située dans le département de l'Oise, en Picardie, à 65 kilomètres à l'Est de Beauvais la préfecture, à 15 kilomètres au Sud de Compiègne sous-préfecture et 100 kilomètres au Nord de Paris.



La Commune de Pierrefonds fait partie de la Communauté de Communes du Canton d'Attichy.

La Communauté de Communes du Canton d'Attichy est un regroupement de communes créé le 13 octobre 1964 sous le nom de SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples). Ce regroupement de communes fut transformé en District du Canton d'Attichy le 1er septembre 1994 puis en Communauté de Communes du Canton d'Attichy le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

La Communauté de Communes du canton d'Attichy est située à l'est du département de l'Oise, bordée par les forêts de Compiègne et de Laigue, et traversée par la rivière Aisne.

Elle regroupe 20 communes qui représentent une population de 16 000 habitants.

Chacune de ces communes présente un caractère spécifique avec un patrimoine architectural riche : châteaux, églises, anciens lavoirs, puits...

La Communauté de Communes du Canton d'Attichy exerce différentes compétences dont : aménager l'espace communautaire, développer l'économie du Territoire, aménager et entretenir la voirie communautaire, compétence salle de sports, développer l'accueil de la petite enfance et l'accueil des personnes âgées.

La commune de Pierrefonds a signé une convention de partenariat avec trois communes de la communauté de communes du canton d'Attichy, Chelles, Saint Etienne Roilaye et Hautefontaine.

Cette convention a été signée afin de permettre aux enfants de ces communes de participer aux activités de l'accueil de loisirs, leurs communes ne pouvant seules la mise en place de ce service.

## **A-L 'orientation éducative**

Depuis de nombreuses années, la commune de Pierrefonds s'est impliquée dans l'action éducative en faveur des enfants et des jeunes :

- création de services (accueil périscolaire, accueil de loisirs et temps d'accueil périscolaire en 2013 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires),
- création de structures (restauration scolaire en 2013)
- accompagnement des associations dans leur développement et leurs actions.

L'orientation pédagogique de la commune est la suivante :

- Organiser des loisirs et des vacances pour tous
- Favoriser le développement local en participant à l'attractivité du territoire
- Proposer une action éducative en complément de l'école.

### **A-1 Objectif transversal**

Développer un lieu agréable, un lieu de rencontres, de découvertes, d'apports pédagogiques, d'écoute, d'échange et de dialogue avec les enfants, les adolescents et les familles.

## A-2 Objectifs Généraux

En matière de public jeune, les objectifs généraux de notre commune se résument ainsi :

- Développer le droit à la culture, au savoir et à la connaissance
- Permettre aux enfants d'être acteur de leur vie
- Eveiller les esprits, former des individus libres, responsables
- Renforcer la solidarité
- Investir le temps libre pour grandir et s'é émanciper
- Favoriser les liens intergénérationnels
- Rendre service aux familles

## A-3 Moyens

Aider chaque enfant, de la petite enfance à l'âge adulte, à s'instruire, à progresser, s'élever tout au long de sa vie. Cette volonté recouvre une dimension individuelle et collective.

Au niveau individuel, éduquer signifie d'abord accompagner dans la découverte de soi, de son image, de son potentiel. L'acte éducatif consiste à susciter la curiosité, à encourager l'envie d'aller vers l'autre et à s'insérer dans un groupe.

Au niveau collectif, il s'agit de stimuler la solidarité et l'implication au service des autres.

Les activités proposées visent l'apprentissage et l'épanouissement. Elles sont interculturelles et visent à favoriser les rencontres, les échanges, le partage.

Chaque activité doit intervenir en support du projet éducatif : épanouissement personnel, ouverture à la culture, éveil de l'esprit critique, développement du sens du partage ... Il peut s'agir de faire naître de nouvelles solidarités, de favoriser la prise de responsabilités et des engagements sur des valeurs démocratiques et laïques.

Toutes les activités proposées visent à faire grandir l'être humain dans deux dimensions : sur le plan personnel mais aussi dans ses liens avec les autres comme membre de la collectivité.

#### A-4 Objectifs de la structure

Ils sont directement inspirés du projet éducatif et concernent l'accueil de loisirs 4/15 ans, le périscolaire et les temps d'activités périscolaires.

Ils traduisent les grandes lignes d'orientations pédagogiques que nous souhaitons développer au sein des différents accueils.

L'objectif transversal est de maintenir le plaisir des enfants comme constante durant les accueils quel que soit le temps de la journée ou de l'activité menée.

Le plaisir exploité à des fins éducatives, est la condition pour que tout humain s'épanouisse et se développe.

L'équipe doit être à l'écoute des désirs des enfants (organisations de petits forums hebdomadaires) tout en proposant des nouveautés.

Il faut parfois aider et inciter l'enfant à trouver son plaisir, l'inciter à découvrir des activités qu'il ne connaît pas. Quelle que soit la raison du manque d'enthousiasme de l'enfant, l'attitude de l'animateur reste déterminante dans l'intérêt porter à celle-ci.

L'animateur doit savoir écouter pour comprendre, puis réagir astucieusement en motivant et valorisant l'enfant.

Bien que le centre de loisirs ait les mêmes horaires et mêmes lieux que l'école, il est important de faire passer de bons moments aux enfants pour leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille. C'est un lieu où l'on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes, un lieu de socialisation.

C'est un endroit où l'on passe de bons moments et dont on garde de bons souvenirs, une source de connaissances, d'épanouissement et d'expériences à échanger et à raconter.

Nos objectifs :

- Développer l'autonomie et responsabilisation de l'enfant

- Apporter de nouvelles activités, jeux et chansons
- Respecter les rythmes de vie des enfants et des adultes
- Favoriser le respect entre les individus : enfants/enfants, enfants/adultes, adultes/adultes, ainsi que le respect des locaux et du matériel.

Concernant la petite enfance, nous veillons à adapter leur univers direct à leur taille, créer des espaces harmonieux et protégés, adapter les activités et respecter le rythme de vie lié à cette tranche d'âge.

Il appartiendra à l'équipe de direction/animation de s'approprier ces objectifs généraux et de les développer dans le cadre d'un projet pédagogique qui lui est propre (avec des objectifs spécifiques, des méthodes, des outils, des moyens, des critères...).

## **B- Moyens pour le fonctionnement**

- 1- Les locaux (groupe scolaire) et les espaces municipaux (courts de tennis, terrain de football, skate parc...)
- 2- Le budget d'activités, de transport et de restauration
- 3- Constitution d'une équipe
- 4- Définition d'horaires d'ouverture
- 5- Modalités tarifaires
- 6- Conventions de partenariat avec la CAF, la DDCS, le Conseil général
- 7- Outils d'information et de relation avec les familles
- 8- Un règlement intérieur
- 9- Des temps de concertation et de préparation pour les équipes
- 10- Modalités d'évaluation et de suivi des projets

## C- L'équipe de travail

L'équipe est constituée d'un directeur, titulaire du DUT carrières sociales, référent, garant et porteur du présent projet.

Il élaborera un projet pédagogique détaillé, avec l'équipe d'animation et le personnel intervenant où apparaitront les intentions pédagogiques, le fonctionnement des actions menées, le rôle de chacun des acteurs, les moyens matériels, l'évaluation, l'ouverture aux projets futurs.

Le reste de l'équipe (animateurs, personnel de restauration et de nettoyage, intervenants et bénévoles) adhèrent au projet car ils en ont la connaissance dès le début.

L'objectif étant de créer un document accessible à tous, sécurisant pour les familles, un repère pour les professionnels et partenaires, en constante évolution pour répondre aux besoins du terrain.

Pour les parents le centre de loisirs ainsi préparé ne sera pas un simple moyen de garde d'enfants, mais une structure à laquelle ils confient leurs enfants sans soucis, assurés de l'originalité et de la qualité des animations.

## D-L 'évaluation

### D-1 Les critères

Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées

Qualitatifs : évolution de l'enfant, relations au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie.



## D-2 Les outils

Il est difficile de trouver des outils qui mesurent l'impact de nos interventions et la réalisation de nos objectifs si ce n'est à travers le retour des parents, des enfants et des animateurs.

La synthèse des réponses nous permet de cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques.